



Contribution de FNE Vacluse à la consultation publique sur le contournement routier de l'agglomération d'Avignon sud, liaison Est-Ouest (LEO)

Carpentras, le 7 mars 2021

Le projet de la LEO consiste à réaliser un contournement routier de l'agglomération d'Avignon par le Sud, en créant une voie nouvelle à 2x2 voies de 13 km en 3 tranches.

- La tranche 1, déjà réalisée, est en service depuis 2010 entre l'échangeur au Nord de la Commune de Rognonas (13) et la zone de Courtine à l'Ouest de la Commune d'Avignon (84);
- La tranche 2 est soumise à participation du public du 10 février 2021 au 11 mars 2021. Il s'agit de relier les carrefours de l'Amandier et de la Cristole sur la RN7 en commune d'Avignon (84) et l'échangeur au Nord de la Commune de Rognonas (13) ;
- Une tranche 3, reliant l'échangeur au Nord de la Commune de Rognonas (13) et le carrefour des Angles sur la RN100, Commune des Angles (30), suivrait.

Sans cesse reportée, du fait d'une opposition constante à un tracé problématique et surtout par manque d'argent, l'exécution de la tranche 2, une 4 voies prise sur la ceinture verte et franchissant la Durance, serait rendue possible grâce au plan de relance.

1) L'exposition à la pollution des habitants de la rocade, qui provoque 160 morts prématurées sur la partie sud d'Avignon est un scandale absolu. La diminuer est une impérieuse nécessité.

- De ce constat devraient découler des **mesures immédiates de restriction de la circulation aux poids lourds**, principaux responsables de la pollution de l'air en cet endroit. Compte tenu de ce que nous savons des problèmes de santé des habitants du territoire (des bronchiolites des tous petits aux cancers des aînés), il est criminel de différer encore, sous prétexte de travaux à venir, les mesures **dès aujourd'hui indispensables..**
- Ces mesures devraient s'accompagner d'une politique prenant en compte toutes les données scientifiques récentes sur les moyens de lutte contre le réchauffement climatique : solutions de mobilité, type d'occupation de l'espace, verdissement. A titre d'exemple, **ce qui reste de la ceinture verte avignonnaise est un trésor qu'il serait souhaitable de sanctuariser.**

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vacluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° SIRET : 38871892600032-APE : 913 E



- Interdire la rocade Charles de Gaulle à une partie des véhicules qui l'emprunte n'ira pas sans heurts. Nous devons cependant rappeler que si la facilité génère la sclérose des comportements, la contrainte est source d'innovation : c'est une règle éthologique ! La tendance lourde est de se satisfaire de l'existant. Depuis 20 ans ce projet de contournement est jugé inadéquat, mais peu nombreux sont ceux qui ont cherché à mieux faire. Il est temps que des tables rondes rassemblent sur le sujet élus et habitants, Etat et transporteurs routiers, ferroviaires, fluviaux. Il est temps que l'imagination et une vraie volonté d'amélioration de la qualité de vie soient mises au service des habitants du territoire.

2) Le tracé proposé est aberrant.

- La rocade Charles de Gaulle a eu pour mission, et pour effet, de désengorger le tour des remparts. Depuis une vingtaine d'années, elle révèle ses limites et même ses effets nocifs : vectrice d'étalement urbain, point de concentration de la pollution de l'air, aspiratrice de circulation supplémentaire et d'engorgement, lieu éminent de nuisances sonores. **Partout en France les contournements routiers apportent les mêmes solutions provisoires, avant de devenir eux-mêmes source de problèmes.** L'erreur s'est maintes fois répétée : sommes-nous condamnés à persister ?
- A regarder une carte de l'agglomération avignonnaise, il saute aux yeux que le tracé de la LEO est plus proche de la rocade existante que cette dernière ne l'est du tour des remparts ! Outre que ce point est à désespérer de l'intelligence humaine (**on recommence ce qui n'a pas fonctionné, juste un peu plus loin !**) il semble que les aménageurs pensent, comme au temps du trop célèbre nuage de Tchernobyl, que l'air est cloisonné. N'en doutons pas, **l'air empoisonné du futur contournement sera lui aussi respiré par les habitants de la rocade** : on aura juste étendu le problème à d'autres populations !
- Impossible de ne pas voir que la route de Marseille, déjà gravement engorgée, connaîtra une surcharge fatale de sa circulation. Quid des nombreuses populations riveraines ?

3) Coût de la LEO.

Il ne faudrait pas que les centaines de millions d'euros mis sur la table masquent le coût réel de la LEO :



- **L'artificialisation définitive de centaines d'hectares d'une terre remarquable, irriguée et à fort potentiel agronomique.** L'existence d'une ceinture verte sur Avignon est riche de potentialités. Elle apporte une nourriture locale, de proximité aux habitants. Elle contribue à l'autonomie alimentaire recherchée de plus en plus sur notre territoire. Plus généralement, doit-on continuer de réduire les terres cultivables tout en reprochant aux agriculteurs de faire produire, grâce à la chimie, un maximum à ce qui reste ?

- **L'extraction des milliers de tonnes de matières premières** nécessaires à la construction.

- **La destruction d'un milieu naturel exceptionnellement riche.** L'Autorité Environnementale et le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) ont suffisamment souligné les incroyables carences du dossier en matière de préservation de la biodiversité pour que nous n'insistions pas sur le saccage d'une zone Natura 2 000, ou la cécité totale à l'impact du viaduc sur la Durance (franchissement en biais, présence de 6 piles dans le lit mineur, construction obstruant les quatre cinquièmes du lit, passage en immédiat aval du seuil 68 qui concentre les zones de frayères, notamment de l'Alose feinte...) **Des espèces de poissons endémiques, figurant sur la liste noire des espèces protégées, disparaîtront.**

La LEO passe par une zone Natura 2000, 80 espèces protégées présentes, sacrifiées. « L'analyse d'incidences Natura 2000 comporte des lacunes, assure l'AE dans la synthèse de sa conclusion. Elle ignore un certain nombre d'habitats et d'espèces à l'origine de la désignation de la zone spéciale de conservation (ZSC) au titre de la directive 'Habitats, faune, flore' et de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la directive 'Oiseaux'. . Certaines espèces de l'ordre des chiroptères sont d'intérêt communautaire européen.

« La compensation écologique » ne saurait remplacer ce qui est définitivement perdu. Sa situation même, à une cinquantaine de kilomètres de la zone étudiée, la décrédibilise.

Le coût de la LEO est exorbitant : la terre que nous stérilisons, le sous sol que nous pillons, la vie que nous détruisons, ne reviendront jamais

Conclusion : FNE Vacluse est opposée au tracé de la liaison LEO tel que proposé dans le dossier de consultation. La fédération propose sa participation à toute concertation ouverte qui prenne en compte durablement les besoins en mobilité ET la santé des habitants.

Adresse : 10 bd du Nord 84200 CARPENTRAS tel : 04 90 36 28 66

E mail : fnevacluse@gmail.com site : <http://fne-vacluse.fr>

Association régie par la loi 1901 agréée au titre de l'art.141.1 du code de l'environnement

N° SIRET : 38871892600032-APE : 913 E